

La licence est obligatoire dès le premier entraînement en piscine

Validité de la licence : du 15 septembre 2019 au 31 décembre 2020 - Validité du certificat médical : 1 an de date à date

COTISATION CLUB (licence FFESSM incluse)

Nombre de membres inscrits au club *	1 ^{ère} année d'adhésion au club			2 ^{ème} année d'adhésion au club			3 ^{ème} année d'adhésion au club		
	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant
1 personne	159 €	145 €	97 €	141 €	126 €	82 €	126 €	111 €	69 €
2 personnes	153 €	139 €	93 €	135 €	120 €	78 €	119 €	105 €	66 €
3 personnes et plus	145 €	141 €	86 €	127 €	113 €	73 €	112 €	97 €	61 €

* Valable pour une inscription simultanée de plusieurs membres d'une même famille

La cotisation comprend : Licence Adulte (à partir de 16 ans) : 40,34 € / Licence Jeune (de 12 ans à moins de 16 ans) : 25,51 € / Licence Enfant (moins de 12 ans) : 11,33 € - A déduire lors d'une double adhésion

Licence Passager (licence FFESSM seule sans adhésion au club, ne donne pas accès aux activités du club) : 48 €

Règlement par chèque à l'ordre de AVAN Plongée / Par chèque Vacances ou Coupon Sport + 5 euros de frais / En espèces contre reçu

ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES

Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et assistance juridique contracté par la FFESSM.

Une assurance complémentaire peut être souscrite (recommandée) : Assurance Individuelle Accident (Loisir) ou Assurance accident + Assurance voyage plongée dans le monde entier (Loisir Top). Détail des garanties sur le site de la FFESSM.

Loisir 1 : 20 € / Loisir 2 : 25 € / Loisir 3 : 42 € / Piscine : 11 € // Loisir Top 1 : 39 € / Loisir Top 2 : 50 € / Loisir Top 3 : 83 €

L'assurance complémentaire doit être réglée par **chèque séparé** à l'ordre de AVAN Plongée

FOURNITURES

Carnet de plongée : 2 € / Carnet d'apnée : 4 € / Passeport : 2 € / Pochette zippée : 5 €